MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

Le vingt-quatre juin deux mille dix-neuf, vingt heure quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS:

Gérard MENAND. Claude SEURRE. Valérie THEVENOT. Valérie BESSARD-MANDRILLON Aline ROUSSEAUX. Guillaume VION.

ABSENTS:

Lucile THIBAUDET avec pouvoir Gérard MENAND. Joël BURDY. Marie Laure CAHUET-VERGER avec pouvoir Valérie THEVENOT. Véronique BRUNET avec pouvoir Yvan NOEL. Evelyne REUFLY

SECRETAIRE DE SEANCE :

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR:

- DELIBERATION TARIFS 2020 LOCATIONS SALLES

A l'unanimité les tarifs inchangés sont ainsi fixés

SALLE	2020	2020
POLYVALENTE CAUTION 1400 €	OSLON	EXTERIEUR
Week End	été 365 €	été 595 €
	hiver 405 €	hiver 655 €
Jour en semaine	été 265 €	été 280 €
avec cuisine	hiver 290 €	hiver 310 €
Jour en semaine	été 155 €	hiver 170 €
sans cuisine	hiver 175 €	hiver 190 €

SALLE N°2	2020	2020
CAUTION 600 €	OSLON	EXTERIEUR
Week End	195 €	245 €
Jour en semaine	85 €	105 €

LOCAL SOCIETE	2020	2020
CAUTION 300 €	OSLON	EXTERIEUR
	105 €	155 €

- DELIBERATION AUTORISATION DEPENSES COMPTES MANIFESTATIONS

Le décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques. Ce décret fait l'objet d'une instruction codificatrice n° 07-024MO du 24 mars 2007.

Il est demandé aux collectivités de préciser par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » et à imputer au compte 6257 « Réceptions ».

Il est remis à chaque conseiller la liste des dépenses à prendre en charge au compte 6232 et 6257. Approuvé à l'unanimité.

- DELIBERATION ENTENTE CIMETIERE EGLISE ST MARCEL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de réfection de l'abside et des absidioles de l'église de Saint Marcel, dont le coût estimé s'élève à 193 205.77 € HT (hors lot électricité).

Le plan de financement, après déduction subventions DRAC, Région et Département, laisse un reste à charge HT de 29 374.33 € à répartir entre les communes membres de l'Entente (hypothèse TVA à 16.404 %).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le tableau de répartition des charges relatives à ces travaux régis par la convention signée le 14/11/2017.

- INFORMATIONS DIVERSES:

Travaux Pont déchiré : avant tous travaux, un diagnostic des berges sera réalisé ce qui permettra de statuer sur l'état de l'ouvrage et de déterminer les travaux à mener selon leur urgence et leur importance.

Réunion publique travaux rue du Galois : réunion tenue en présence des riverains où il a été évoqué l'installation de ralentisseur et de grilles d'évacuation à la charge ou non des riverains selon pente du terrain. Début des travaux septembre.

Transfert ZA Grand Chalon : nouvelle réunion avec les services du Gand Chalon pour affiner les restes à charges (nouveau coût des travaux, prix de vente du terrain) et définir les conditions financières du transfert.

Gymnastique Volontaire : compte rendu rencontre avec la présidente de l'association qui rencontre des difficultés financières dues par la baisse d'adhérents et le coût élevé de la cotisation à la fédération sportive notamment.

Rentrée scolaire 2019/2020 : dans l'attente du Conseil d'Ecole, une rencontre a eu lieu avec l'Inspecteur d'Académie, pour faire un point sur l'effectif élevé prévu à la rentrée pour 4 classes.

Point futurs lotissements : le CM est informé que des permis d'aménager concernant environ 33 lots à viabiliser et 9 constructions pourraient être déposés d'ici septembre.

Système alerte population : présentation d'une application « PanneauPocket » permettant de diffuser divers messages d'information (alerte, travaux, cérémonie, fête,) sur téléphone portable. En attente de démonstration

Rappel Manifestation à venir : Chant chorale le 27 juin, spectacle Trad Envol le 10 juillet

Leledy Compost: réunion prévue le 28 juin à 19 h sur site. Il sera rappelé l'obligation de bâcher les camions traversant notre commune.

Réunion équipes des bibliothèques de Chatenoy en Bresse Lans Oslon et Saint Marcel : à voir pour nouveau logiciel subventionnable.

Question de Monsieur PETRIZZO concernant la sécurité des piétons dans la traversée de la commune sur RD 678 et notamment devant la boulangerie, demandant l'installation de panneau ou autre système.

Fin de la séance à 22 h

Prochain CM le lundi 29/07 à 20 h 15